



Prévention sacrifiée, risques amplifiés : c'est le choix du gouvernement pour 2026.

Déclaration Liminaire à la Formation Spécialisée DIPA du 23 octobre 2025

Monsieur le Président,

La France traverse une période charnière, où la rigueur budgétaire se heurte aux attentes sociales et à l'exigence de justice. Le projet de loi de finances pour 2026 illustre cette tension : suppression de plus de 3 000 postes de fonctionnaires, gel du point d'indice et un budget public toujours plus contraint. À la Douane, si 18 emplois sont annoncés en plus, le sous-effectif demeure criant, notamment à la DIPA. La Fonction publique, quant à elle, a perdu un ministre de plein exercice dans le gouvernement Lecornu II. Ce déclassement symbolique est lourd de sens.

Les mesures générales ne sont pas plus encourageantes : gel du barème de l'impôt sur le revenu, des prestations sociales, réforme de l'abattement sur les retraites... C'est une logique punitive qui fragilise encore davantage les agents. Pendant que, dans le même temps, certains bénéficient de nouveaux allégements fiscaux.

Ce projet de loi de finances pour 2026 s'inscrit ainsi dans la droite ligne d'un objectif affiché : austérité pour les uns, largesses pour les autres.

Le gouvernement a présenté un budget pour sauver sa tête ; il revient désormais au Parlement de sauver l'essentiel : le bien commun. Cela passera par une réécriture en profondeur du budget 2026, espérons pour un texte qui renforce le pouvoir d'achat, protège la santé des agents et réaffirme le sens du service public.

Car en l'état, le budget de l'action social n'échappera pas à des coupes budgétaire. Il en sera peut être pour le budget de la formation spécialisée et la santé au travail. En 2025, le budget a été réduit de 10 euros par agent, et rien n'indique une amélioration en 2026. Une nouvelle baisse traduira un désengagement de l'Administration sur des enjeux cruciaux.

L'UNSA Douanes DIPA défend une priorité claire: financer en priorité les achats qui éliminent les risques primaires, tels qu'identifiés dans le DUERP, également le matériel médicalement préconisé, des aménagements de poste qui ne sont pas des options, mais des droits à garantir.

En 2026, l'UNSA Douanes DIPA demande la création de groupes de travail préparatoires spécifiquement dédiés à la sécurité et à la protection des agents, afin que ces dispositifs soient réfléchis, structurés et harmonisés dans tous les services. Trop souvent, les agents se retrouvent seuls face à des risques croissants, en raison d'un manque d'anticipation et de moyens adaptés. Autre thématique en GT préparatoire, le sujet de la santé mentale, qui doit recevoir une attention particulière, notamment en lien avec la surcharge numérique. Les douaniers doivent gérer une multiplication d'outils numériques (bases de données, logiciels de suivi, messageries internes, téléprocédures, photocopies, ainsi que des outils obsolètes ou mal adaptés et des procédures lourdes) ce qui peut provoquer stress, surcharge, frustration et perte de motivation. Les agents moins à l'aise avec le numérique peuvent également ressentir anxiété et sentiment d'inadéquation. Il est donc essentiel d'analyser, identifier et traiter ces effets délétères pour préserver la santé et le bien-être au travail.

Mais le gouvernement veut réduire les moyens, en conséquence, c'est moins de prévention, moins de formations, et plus de risques psychosociaux. La santé et les conditions de travail n'ont pas de prix, mais elles ont besoin de moyens et d'une vision claire et durable.